

Vous saurez tout sur la famille musulmane, par Jean-Paul Saint-Marc

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 11 juillet 2014



✘ Une [autre perle](#) qui est fort claire.

http://associationclarifier.fr/famille-en-islam/?utm_source=wysija&utm_medium=email&utm_campaign=Newsletter+Septembre

Déjà le premier chapitre :

I – ÉLOGE DE LA FÉCONDITÉ

Dans l'islam, il importe que les époux soient féconds. La natalité revêt une importance qui dépasse le cadre privé du mariage puisqu'elle comporte aussi une dimension sociale et même politique. Par l'enfantement, l'épouse contribue à l'accroissement numérique de l'Oumma (la communauté des musulmans). Comme la femme ne porte en principe pas d'armes, c'est sa manière à elle de participer au djihad, action qui consiste à faire effort pour l'extension de l'islam. En fait, la mère est digne de considération en tant que génitrice, ce qui lui ouvre à coup sûr les portes du Ciel. Selon la Sunna (Tradition), Mahomet aurait dit que « le paradis est au pied des mères ». **La stérilité d'une femme peut d'ailleurs être perçue comme un signe de malédiction divine. Et, dans la mentalité, c'est toujours l'épouse qui est cause de la stérilité du couple.**

La polygamie permet de remédier à ce problème, mais la charia (loi islamique) autorise aussi la fécondation médicalement assistée,

notamment au moyen de l'insémination artificielle, y compris en laboratoire (bébé-éprouvette), à condition que le sperme provienne d'un donateur qui ne peut être que le mari. Elle interdit par contre le recours à la gestation pour autrui sauf si la « mère porteuse » est une co-épouse dans un foyer polygame.

Etc...

II – PRÉÉMINENCE DU PÈRE

Le Coran recommande la piété filiale envers le père et la mère. « Soyez bons à l'égard de vos parents » (2, 83 ; 6, 151). « Dieu a prescrit la bonté à l'égard de vos père et mère. Si l'un d'entre eux, ou bien tous les deux, ont atteint la vieillesse près de toi, ne leur dit pas "Fi !", ne les repousse pas, adresse-leur des paroles respectueuses » (17, 23-24).

Cependant, la conception islamique de la famille, héritière d'une tradition patriarcale, accorde au père une place et un rôle prééminents. Le Coran comporte cent fois le mot « père » alors que celui de « mère » ne s'y trouve que vingt-cinq fois. On trouve un décalage similaire entre les termes « fils » et « filles ».

ETc.

Et tout le reste à l'avenant... A lire attentivement pour les petites conversations avec des amis islamophiles...

Jean-Paul Saint-Marc